

Extrait du registre des délibérations et des décisions administratives du Maire

CONSEIL MUNICIPAL Séance du 25 octobre 2021

DELIBERATION N° 2021/043

L'an deux mille vingt et un, le 25 octobre, à 18h30, le Conseil municipal de la Commune de NOYAREY, convoqué le 20 octobre 2021, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame Nelly JANIN QUERCIA, Maire de la Commune de NOYAREY.

PRESENTS:

Nelly JANIN QUERCIA, Gérard FEY, Sandrine MOUTIN, Didier PERRIN, Jacques HAIRABEDIAN, Christian BERTHIER, Patrick COMMERE, Stéphane COUDERT, Sandrine CURTET, Sophie CUTAJAR, Bénédicte GUILLAUMIN, Alfio PENNISI, Annie PONTHIEUX, Kévin PORTIER, Prazeres RIBEIRO, Yoann SALLAZ-DAMAZ

ABSENTS AYANT

DONNE POUVOIR:

Nathalie GOIX à Nelly JANIN QUERCIA, Aldo CARBONARI à Bénédicte GUILLAUMIN, Marie-

José GROS COISSY à Annie PONTHIEUX

EXCUSES:

Nathalie GOIX, Aldo CARBONARI, Marie-José GROS COISSY

Nombre de conseillers en exercice : Nombre de conseillers Présents : 19 16

Nombre de conseillers votants :

19

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE : Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Didier PERRIN a été désigné comme secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27/09/2021

Madame Nelly JANIN QUERCIA, Maire, propose l'approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 27/09/2021. Il est approuvé à l'unanimité.

DELIBERATION N° 2021/043: NOUVEAU PRESTATAIRE POUR LA RESTAURATION SCOLAIRE

Monsieur Stéphane COUDERT, Rapporteur,

RAPPELLE que la commune a lancé une démarche au printemps dernier pour retrouver un prestataire traiteur pour la cantine des écoles de Noyarey.

Une réunion de travail le 21 mai avec les parents délégués a permis de fixer les principaux points du cahier des charges et les critères d'analyse des offres ainsi que leur pondération :

Critères	Pondération
1-Valeur technique de l'offre et les capacités professionnelles et techniques de l'entreprise, appréciées au vu du mémoire technique	50 %
2-Le prix des prestations	30 %
3- Environnement : tri des déchets-limitation du plastique-provenance des matières premières - lutte contre le gaspillage-produits de saison	10 %
4-Animations : proposer des thèmes d'animation	10%

Un marché public à procédure adaptée a été lancé cet été concernant la confection et la livraison de repas en liaison froide pour le restaurant scolaire, à compter du 8 novembre 2021.

Quatre entreprises ont ainsi déposé leur candidature et leur offre : la commission d'analyse des offres s'est réunie le mercredi 13 octobre pour les analyser, avant un temps d'échanges avec les parents délégués sur les critères de pondération.

De cette analyse, il ressort que l'entreprise « API Restauration » arrive en première position du classement avec une note finale pondérée de 92 sur 100.

Il est proposé au Conseil municipal de retenir l'offre de la société « API Restauration » pour la restauration scolaire 2021-2022, avec une possibilité de reconduction pour deux années supplémentaires.

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

DONNE son accord.

Décision adoptée à l'unanimité.

Affiché le : 28/10/2021

Reçu en préfecture le : 28/10/2021

Exécutoire le : 28/10/2021

Pour extrait conforme au registre des Délibérations et des décisions administratives

Noyarey, le 27 octobre 2021

Le Maire

Nelly JANIN QUERCIA